

Image not found or type unknown



## Tribunal pour enfants suite dégradation de véhicule.

Par **mmzz**, le **21/10/2008** à **21:32**

Je suis convoqué en tant que partie civile au tribunal pour enfants. Il y a 6 mois 2 mineurs ont fracturé ma voiture pour voler mon autoradio. j'ai estimé les frais de réparation et remplacement du poste à 400€. J'aimerais savoir comment va se dérouler la procédure sachant que je n'ai pas d'avocat. De plus puis je demander des dommages et intérêts (notamment pour 2 demi journées de travail manquées (réparation + audience) et temps perdu.... et si oui quel montant à votre avis puis je demander. Merci d'avance